

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *	Marque de fabrication O & K	Type MH 4 E	Fiche d'homologation N° CH 5597 20
---	--------------------------------	----------------	---------------------------------------

Constructeur O & K Orenstein & Koppel Aktiengesellschaft, 1000 Berlin 20 (D)
 Identification "MH 4 E" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constr. à droite, à l'avant latéralement sur le châssis
 N° du châssis à droite, à l'avant en haut sur le châssis
 Ident. du moteur "F4L 912" sous le démarreur et en haut sur la soufflerie (plaquette)
 Importateur princ. M B A Maschinen-und Bahnbedarf AG, Kriesbachstrasse 42, 8600 Dübendorf
 Véhicule homologué 231 227 007 Signes fixes dans code du type MH 4 E

Chassis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Marque	DEUTZ
Direction	hydrostatique (système Orbital)	Type	F4L 912
Transmission	hydrostatique	Construction	en ligne
Nombre de vitesses	2	Carburant	D
Frein de service	air comprimé/hydraulique, 1 circuit, expansion interne, sur toutes les roues	Position	arrière
		Retroidies.	air
		Alésage	100
		Cylindrée	3768
		Puissance en CV	63 DIN
			à t/min 2150
Frein auxiliaire	1 ressort, progressif, à expansion interne, sur le cardan; pression et libération de secours par 2 réservoirs séparés; libération mécanique= tringle	Bruit	78 dB/A à t/min 2300
Frein d'arrêt	-	Silencieux	1 = 560 x ø 170 mm **)
Ralentisseur	-	Mesure des gaz	Bacharach 3,5
Contrôle 2 circ.	-	Déparasitage	-

Carrosserie	excavatrice	Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	1	Poids à vide	5600	6000	11600
Ceintures sécurité	-	Charge utile	5600	6000	11600
Caie	2 = 320x160x195mm	Poids total	8400	8400	12000
Antivol	-	Garantie fabr.	9.00 - 20	9.00 - 20	(Variantes
Nombre de places	1 av 1 centre	Dimens. pneus	10 / 5,75	10 / 5,75	voir
Dimensions	int. ext.	Ply / bar	10950	10950	remarques)
Longueur	7700	Charge pour V max	20	20	
Largeur	2500				
Hauteur	3720	Garantie poids remarquable avec frein			-
Porte à faux	lat. av 4300 ar 1000	Garantie poids remarquable sans frein			-
		Garantie poids de l'ensemble			-
		Poids remarquable testé			-
Distance volant - vers l'avant du véhicule	Braquage g 17100 d 17100	Vitesse maximale selon le constructeur			18 km/h
	4750	Vitesse maximale testée			18 km/h

§) Equipement	
Feux de route	M (E)
Feux de croisement	A (E) in M
Feux de position	R-S1 (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	R-S1 (E)
Climoteurs	av AV/ 4 (E) ar 2a (E)
Catadiopres	av I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E) ar R (E)
Feux complément.	A (E) à l'AV sur la flèche
Eclairage plaque	
Essuie-glace	1 balais #Vbc/sans lave-glace
Avertisseurs	HELLA el 20005
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	O & K	MH 4 E	
Homologation			
N°	CH	5597 20	
Carrosserie	excavatrice		
Places	total	1	avant
Poids à vide	11800	Carburant	D
Charge utile		CV-impôt	19,19
Poids total	11800	Cylindrée	3768

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation :

Pour immatriculation comme remorque de travail, voir FH CH 9597 08

- * Véhicule spécial : distance depuis le volant - vers l'avant du véhicule = 4750 mm.
- ** Insonorisation : le compartiment du moteur est tapissé de matière insonorisante.
- *** Rayon de visibilité 12 m : bouché sur la droite par la flèche; un miroir rétroviseur complémentaire est obligatoire (400x200).
- §) Equipement : admises pour raisons techniques: la hauteur des feux de croisement
la distance depuis l'avant des clignoteurs latéraux.

A noter dans le permis de circulation:

- (104) - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
- (125) - autorisation spéciale obligatoire;
- (137) - signalisation obligatoire des parties suivantes du véhicule: l'avant et les côtés de la flèche
l'arrière du véhicule
feu de gabarit à l'avant de la flèche
- (141) - il est obligatoire d'assurer les parties suivantes du véhicule:
la tourelle, le godet, la lame niveleuse .
- (140) - les béquilles doivent être repliées et assurées.

Lieu et date de l'homologation
Zurich, 28.10.76

Homologation fédérale des types de véhicules

Chariot de travail
(véhicule spécial)

O & K

M H 4 E

CH 5597 20

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E

I

Complément du 14.02.78 - PR

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 18 km/h = 82 dB/A
à proximité : 93 dB/A à 2250 t/min
microphone à gauche à 500 mm du bord du véhicule

Mesures de la fumée : Bosch noircissement 1,9 à 2042 t/min
Bacharach 3,0

A noter dans le permis de circulation: 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge.

A partir du No de châssis : 231 228 654:

Frein de service avec dispositif à air comprimé primaire de 15 bars, pression de service de 6,5 bars. Pression dans le réservoir après avoir actionné la pédale de frein 8 fois = 10,5 bars.

Le temps de remplissage du réservoir à haute pression de 10,5 à 15 bars est d'environ 2 min et de 0 à 15 bars d'environ 4,5 min.